

conjoncture

28

TOURISME

Août 2018

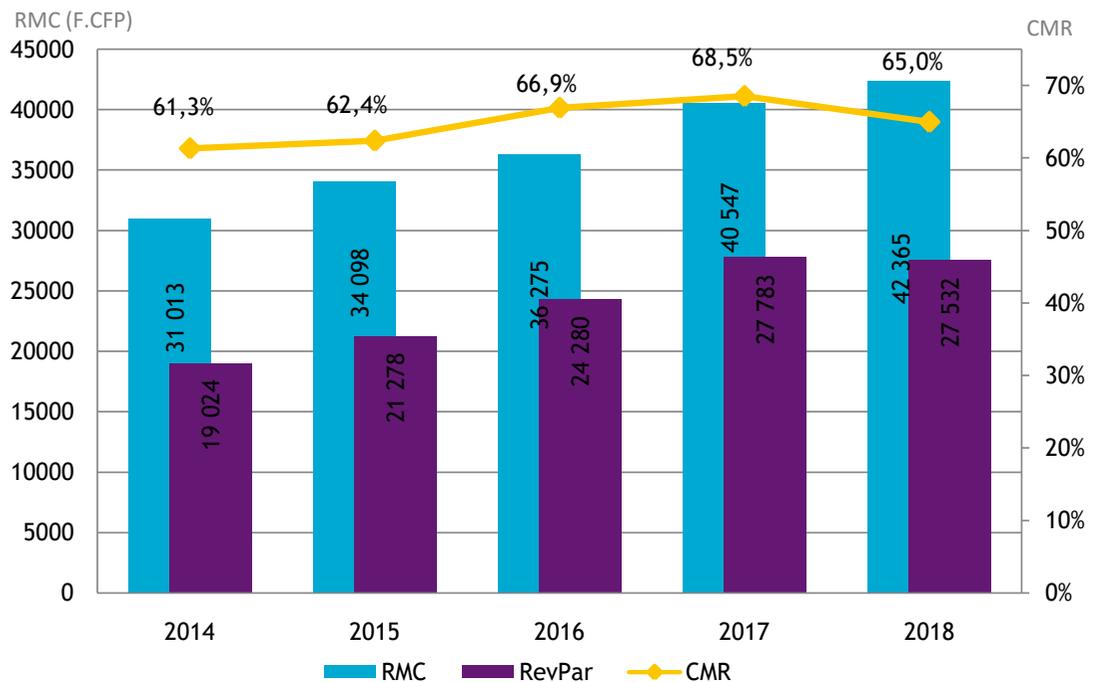
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En août 2018, la fréquentation hôtelière est en hausse de 4,7 % par rapport à août 2017. Cette hausse s'explique par la progression du nombre de chambres louées vers les marchés métropolitain, européen, américain et domestique.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) progresse de 2 points pour s'établir à 80,2 %. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 12 %, ce qui permet au revenu moyen par chambre disponible (RevPar) de progresser de 15 % ; ils se situent respectivement à 52 116 F CFP et 41 821 F CFP.

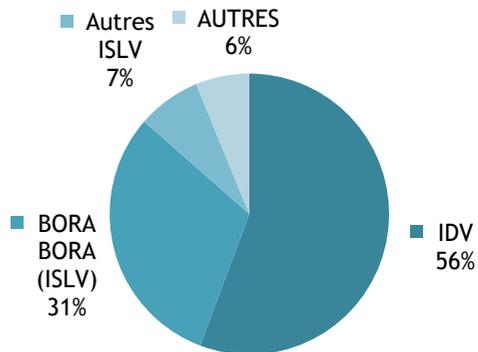
Sur les huit premiers mois de 2018, le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 65 % en baisse de 3,5 points par rapport à la même période de 2017.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

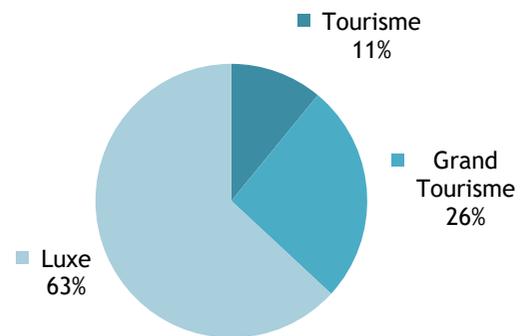


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 82 203 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



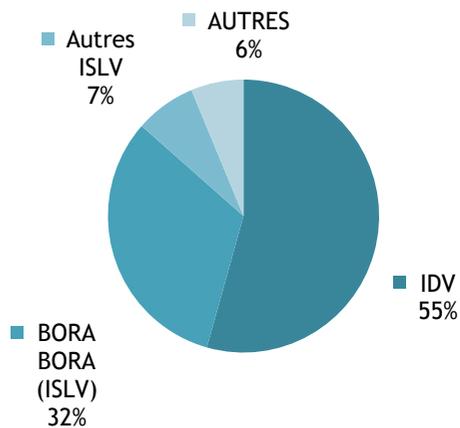
RÉPARTITION PAR CLASSE



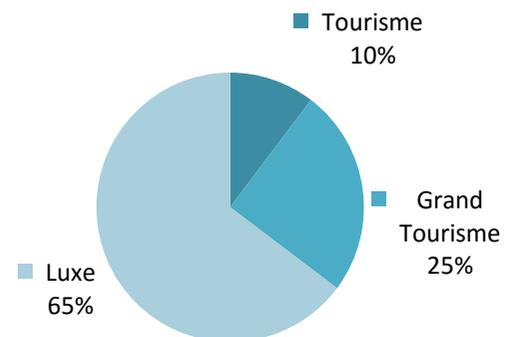
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 65 965 CHAMBRES LOUÉES

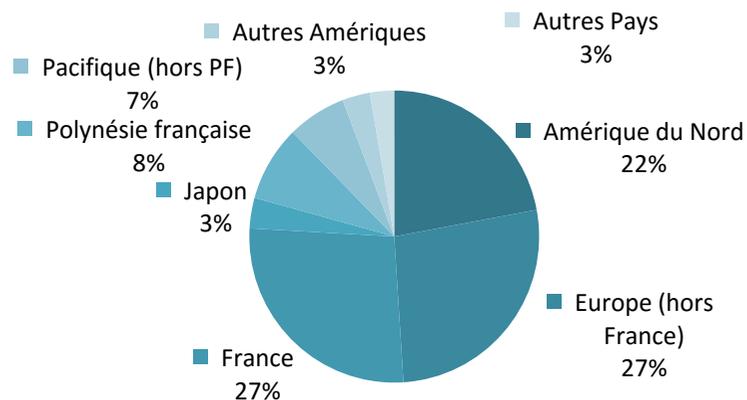
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

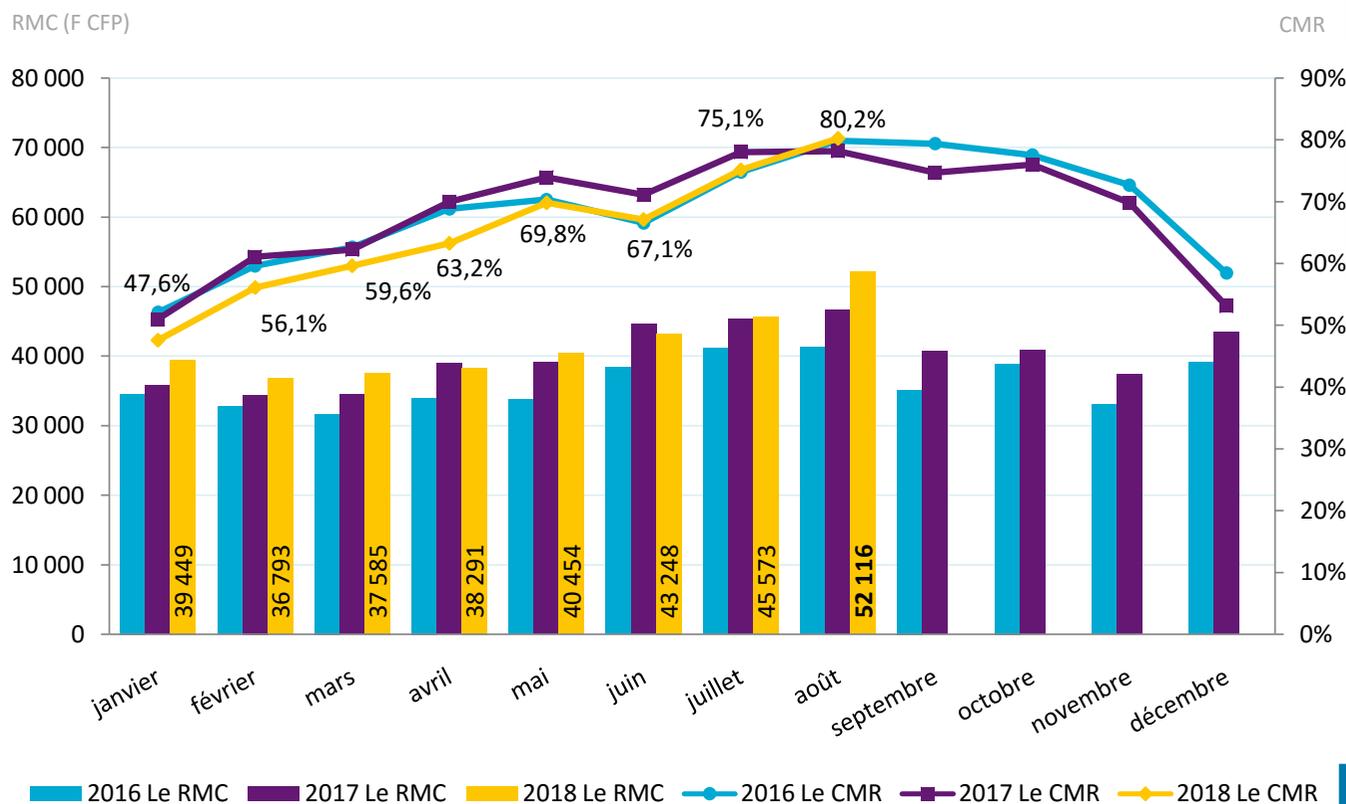
	AOÛT-17	MAI-18	JUIN-18	JUIL-18	AOÛT-18	VARIATION 2018/2017
IDV	34 851	32 276	31 467	34 485	35 857	2,9%
Tourisme	6 276	5 571	5 082	6 027	6 281	0,1%
Grand Tourisme	7 682	7 967	8 506	8 981	9 197	19,7%
Luxe	20 893	18 738	17 879	19 477	20 379	-2,5%
ISLV	23 969	22 182	20 133	23 922	25 970	8,3%
Tourisme	510	460	382	420	534	4,7%
Grand Tourisme	5 915	4 990	4 522	5 814	5 791	-2,1%
Luxe	17 544	16 732	15 229	17 688	19 645	12,0%
AUTRES Subdivisions	4 179	2 858	2 525	3 344	4 138	-1,0%
Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
Grand Tourisme	1 355	924	679	979	1 460	7,7%
Luxe	2 824	1 934	1 846	2 365	2 678	-5,2%
TOTAL	62 999	57 316	54 125	61 751	65 965	4,7%
TOTAL Tourisme	6 786	6 031	5 464	6 447	6 815	0,4%
TOTAL Grand Tourisme	14 952	13 881	13 707	15 774	16 448	10,0%
TOTAL Luxe	41 261	37 404	34 954	39 530	42 702	3,5%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS DE GESTION D'AOUT 2018

CHIFFRES DU MOIS

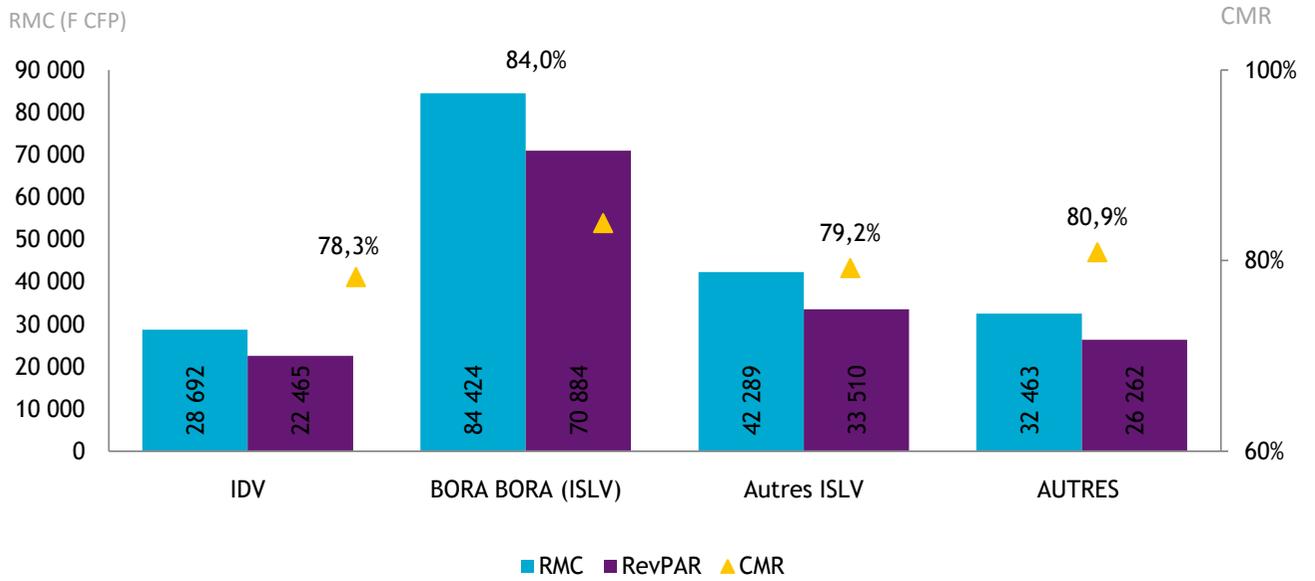
Revenu moyen par chambre louée : **52 116 F CFP**
 Revenu moyen par chambre disponible : **41 821 F CFP**
 Coefficient moyen de remplissage : **80,2%**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

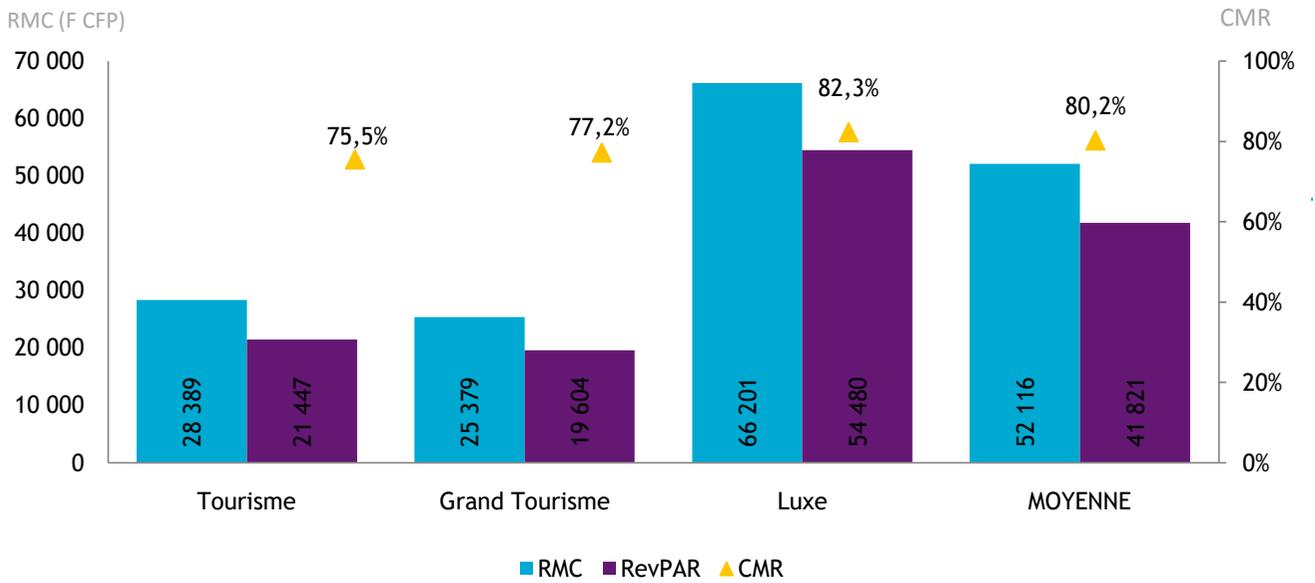


INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.